

(1) Voir détails en points de vente. (2) Prix conseillé par la coopérative au(x) point(s) de vente participant à l'opération commerciale (3) Les produits présentés sont couverts par les garanties légales de conformité (articles L217-3 et suivants du code de la consommation) et des vices cachés (articles 1641 et suivants du code civil). Voir conditions de garanties en magasin.

